

Les avocats de Dieppe vigilants sur le maintien du tribunal de grande instance

Publié 17/01/2017 Mise à jour 17/01/2017



Justice. Lors des vœux du barreau des avocats, le bâtonnier a évoqué sa défense pour maintenir le tribunal de grande instance de Dieppe.

Plusieurs sujets importants ont été évoqués par le bâtonnier du barreau des avocats de Dieppe, **Me Sandrine Dorange**, à l'occasion des vœux 2017 qui ont eu lieu dans la salle du pavillon Ango de Dieppe, devant les autorités civiles, militaires et judiciaires.

« L'élection présidentielle approche et nous sommes inquiets sur le devenir de la carte judiciaire si l'on écoute les propositions de certains candidats qui ont de bonnes chances de devenir Président de la République. Une fois de plus, le tribunal de Dieppe serait menacé. Nous devons anticiper et nous défendre en proposant la constitution d'un barreau d'avocats en fonction d'un bassin économique. Le secteur de Dieppe est très vaste, comprenant tout le pays de Bray. Gournay-en-Bray est situé à 80 km de Dieppe. »

Un autre sujet plus technique inquiète : le divorce par consentement mutuel sans l'homologation d'un juge. *« C'est une nouvelle loi qui se met en place. Cela engendre un manque de garanties et des carences dans la protection des mineurs qui n'auraient plus à être interrogés par un juge. Il y a aussi les rapports parfois conflictuels avec les notaires, souvent sollicités pour le partage des biens d'un couple divorçant. [...] Nous souhaitons une très bonne entente avec eux, afin, justement, de garantir au mieux les intérêts et les rôles de chacun. »*

50 professionnels

Me Sandrine Dorange a rappelé aussi le dynamisme des cinquante avocats du barreau de Dieppe qui s'associe de plus en plus ouvertement au centre de médiation dont la présidente est Me Marie-Paule Voisin-Dambry. *« C'est une initiative qui avait été proposée en 2010, par le bâtonnier Jean-Christophe Lemaire. Le centre de médiation s'est progressivement mis en place et il s'ouvre maintenant à d'autres professions réglementées mais aussi aux experts-comptables. Douze avocats du barreau sont en formation pour y apporter leur expertise. Il s'agit d'un dispositif intermédiaire entre l'action en justice et le règlement à l'amiable. »*

Par ailleurs, le barreau prépare une nouvelle journée des fiscalistes. : *« L'an dernier, nous avons connu un grand succès. Nous avons aidé les contribuables à remplir leurs feuilles d'impôts. C'est aussi un moyen pour montrer que nous sommes une profession accessible à tous. »*

Me Sandrine Dorange veut développer la journée culturelle du barreau au premier trimestre, *« un trio appelé le barreau baroque devrait donner un concert à la maison des avocats de Dieppe. »*

Au cours des vœux, le barreau a accueilli ses quatre nouveaux membres : Victoric Bellet, Quentin Devé, Flora Moulin et Mathilde Rouland et souhaité bonne continuation à Anne-Sophie Delavaud, partie à Marseille et Alice Mosni, qui a rejoint Rouen. La représentante des jeunes avocats au barreau de Dieppe est Désirée Florinda.